

Aérodrome d'ANNEMASSE (LFLI)
PLAN DES SERVITUDES AÉRONAUTIQUES DE DÉGAGEMENT
A2 - PLAN DE DÉTAILS

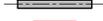
Numéro	Echelle	Date
PPSA-A2_SNIA-PEA_LFLI_2	1/10 000	Decembre 2022

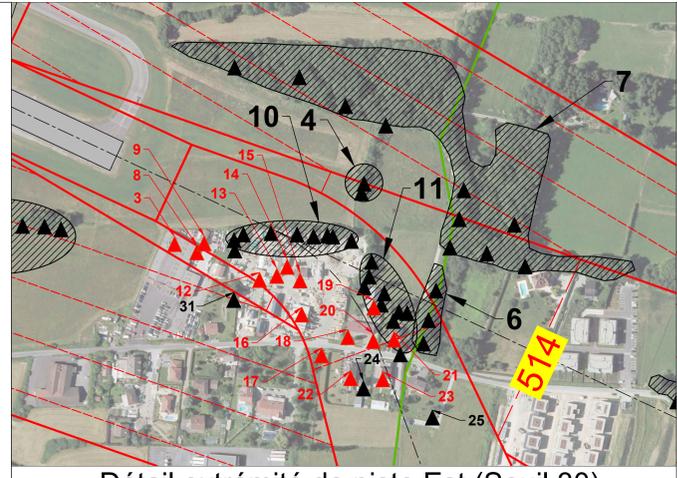
Approuvé par arrêté ministériel en date du 18 juillet 2023

Caractéristiques techniques de base :

- Altitude de référence : 493,8 mètres NGF
- Piste revêtue 12 / 30 : 1297 x 30 m.
- Périmètre d'appui 1410 x 80 m
- Chiffre de code : 2
- Seuil 12 : Piste à vue de jour
- Seuil 30 : Piste à vue de nuit
- Seuil décalé en 12 : 194 m.
- Seuil décalé en 30 : 196 m.

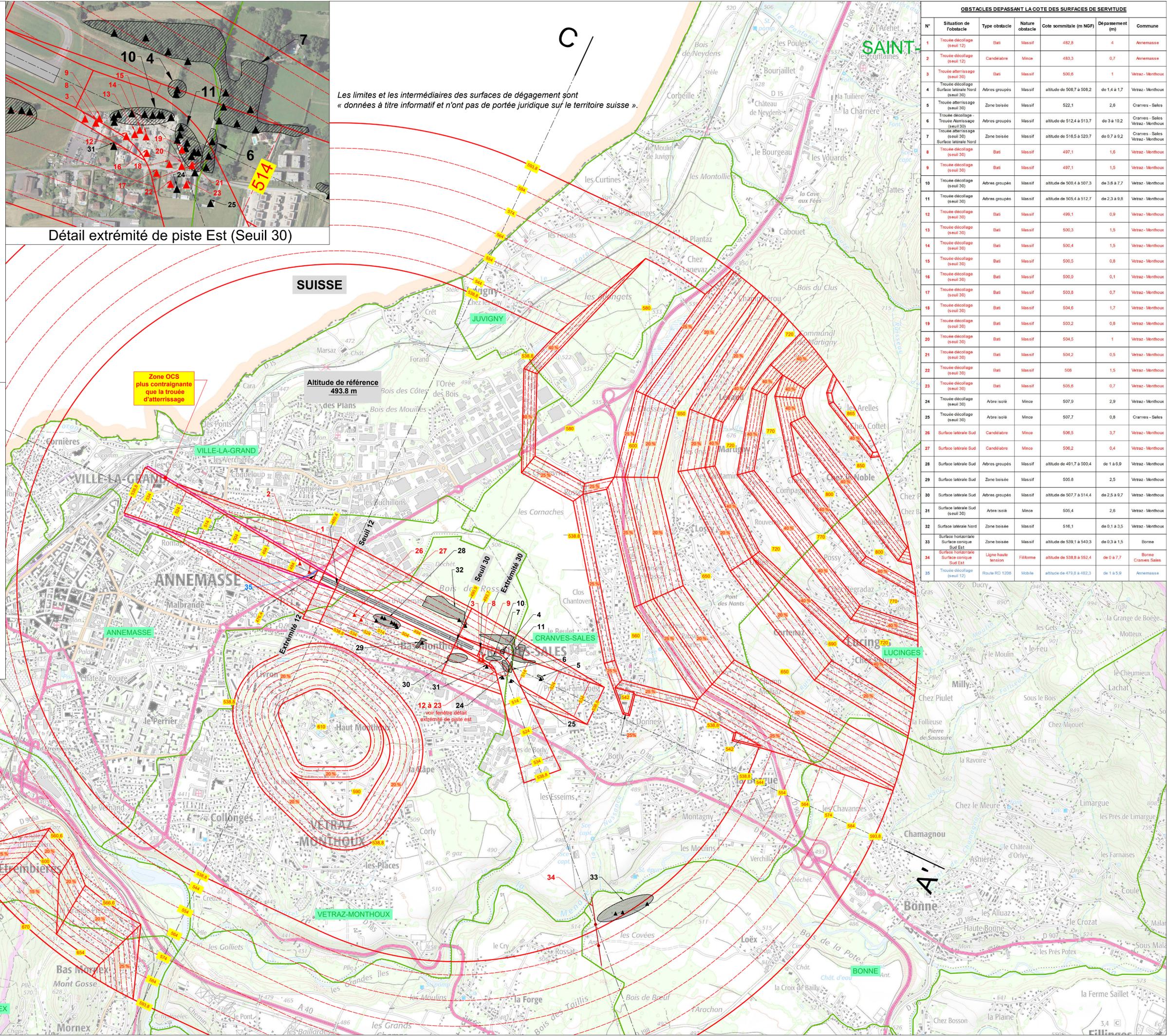


-  Piste
-  Limite des surfaces de dégagement
-  Intermédiaire des surfaces de dégagement
-  Cote altimétrique des surfaces de dégagement (mètres NGF)
-  ANNEMASSE
-  Limite de commune
-  Numéro d'obstacle (voir plan A2 liste des obstacles)
-  Obstacle artificiel existant (adaptation ponctuelle)
-  Obstacle mobile existant (adaptation ponctuelle)
-  Obstacle filiforme existant (adaptation ponctuelle)
-  Obstacle dépassant les cotes limites réglementaires à mettre en conformité
-  Obstacle isolé
-  Secteur d'arbres isolés ou forêts



Détail extrémité de piste Est (Seuil 30)

Les limites et les intermédiaires des surfaces de dégagement sont « données à titre informatif et n'ont pas de portée juridique sur le territoire suisse ».



OBSTACLES DEPASSANT LA COTE DES SURFACES DE SERVITUDE						
N°	Situation de l'obstacle	Type obstacle	Nature obstacle	Cote sommitale (m NGF)	Déassement (m)	Commune
1	Trouée décollage (seuil 12)	Bati	Massif	482,8	4	Annemasse
2	Trouée décollage (seuil 12)	Candélabre	Mince	483,3	0,7	Annemasse
3	Trouée atterrissage (seuil 30)	Bati	Massif	500,8	1	Vétraz - Monthoux
4	Trouée décollage Surface latérale Nord (seuil 30)	Arbres groupés	Massif	altitude de 506,7 à 508,2	de 1,4 à 1,7	Vétraz - Monthoux
5	Trouée atterrissage (seuil 30)	Zone boisée	Massif	522,1	2,6	Cranves - Sales
6	Trouée décollage - Trouée Aterrissage (seuil 30)	Arbres groupés	Massif	altitude de 512,4 à 513,7	de 3 à 10,2	Cranves - Sales Vétraz - Monthoux
7	Trouée atterrissage (seuil 30) Surface latérale Nord	Zone boisée	Massif	altitude de 516,5 à 520,7	de 0,7 à 9,2	Cranves - Sales Vétraz - Monthoux
8	Trouée décollage (seuil 30)	Bati	Massif	497,1	1,6	Vétraz - Monthoux
9	Trouée décollage (seuil 30)	Bati	Massif	497,1	1,5	Vétraz - Monthoux
10	Trouée décollage (seuil 30)	Arbres groupés	Massif	altitude de 500,4 à 507,3	de 3,6 à 7,7	Vétraz - Monthoux
11	Trouée décollage (seuil 30)	Arbres groupés	Massif	altitude de 505,4 à 512,7	de 2,3 à 9,8	Vétraz - Monthoux
12	Trouée décollage (seuil 30)	Bati	Massif	499,1	0,9	Vétraz - Monthoux
13	Trouée décollage (seuil 30)	Bati	Massif	500,3	1,5	Vétraz - Monthoux
14	Trouée décollage (seuil 30)	Bati	Massif	500,4	1,5	Vétraz - Monthoux
15	Trouée décollage (seuil 30)	Bati	Massif	500,5	0,8	Vétraz - Monthoux
16	Trouée décollage (seuil 30)	Bati	Massif	500,9	0,1	Vétraz - Monthoux
17	Trouée décollage (seuil 30)	Bati	Massif	503,8	0,7	Vétraz - Monthoux
18	Trouée décollage (seuil 30)	Bati	Massif	504,6	1,7	Vétraz - Monthoux
19	Trouée décollage (seuil 30)	Bati	Massif	503,2	0,8	Vétraz - Monthoux
20	Trouée décollage (seuil 30)	Bati	Massif	504,5	1	Vétraz - Monthoux
21	Trouée décollage (seuil 30)	Bati	Massif	504,2	0,5	Vétraz - Monthoux
22	Trouée décollage (seuil 30)	Bati	Massif	508	1,5	Vétraz - Monthoux
23	Trouée décollage (seuil 30)	Bati	Massif	505,6	0,7	Vétraz - Monthoux
24	Trouée décollage (seuil 30)	Arbre isolé	Mince	507,9	2,9	Vétraz - Monthoux
25	Trouée décollage (seuil 30)	Arbre isolé	Mince	507,7	0,8	Cranves - Sales
26	Surface latérale Sud	Candélabre	Mince	506,5	3,7	Vétraz - Monthoux
27	Surface latérale Sud	Candélabre	Mince	506,2	0,4	Vétraz - Monthoux
28	Surface latérale Sud	Arbres groupés	Massif	altitude de 491,7 à 500,4	de 1 à 6,9	Vétraz - Monthoux
29	Surface latérale Sud	Zone boisée	Massif	505,8	2,5	Vétraz - Monthoux
30	Surface latérale Sud	Arbres groupés	Massif	altitude de 507,7 à 514,4	de 2,5 à 9,7	Vétraz - Monthoux
31	Surface latérale Sud (seuil 30)	Arbre isolé	Mince	505,4	2,8	Vétraz - Monthoux
32	Surface latérale Nord	Zone boisée	Massif	516,1	de 0,1 à 3,5	Vétraz - Monthoux
33	Surface horizontale Surface conique Sud Est	Zone boisée	Massif	altitude de 539,1 à 540,3	de 0,3 à 1,5	Bonne
34	Surface horizontale Surface conique Sud Est	Ligne haute tension	Filiforme	altitude de 538,8 à 552,4	de 0 à 7,7	Bonne Cranves Sales
35	Trouée décollage (seuil 12)	Route RD 1208	Mobile	altitude de 479,8 à 482,3	de 1 à 5,9	Annemasse

Projection du plan : Lambert 93
 Fond de plan : SCAN 25 © IGN
 Etablissement du plan : SNIA/DPEA - site Méditerranée
 Chef de Projet : Henry Jean Noël
 Chargé études : Stéphanie Patrice